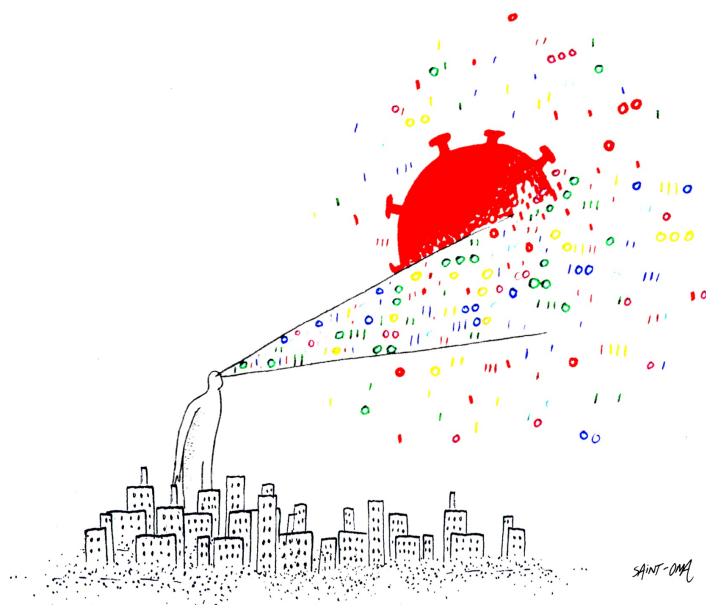




Appel à contributions « Pandématique » : l'informatique et les outils numériques pendant une pandémie

Comité de rédaction



Nous traversons une nouvelle crise sanitaire majeure. Contrairement à l'époque de la peste noire au 14^e siècle, du choléra au 19^e, de la grippe espagnole en 1918, notre société actuelle repose énormément sur la science informatique et les outils du numérique. Durant cette période, que notre président a qualifiée de « guerre », nous nous battons, certes, *contre* le virus COVID-19 mais également *pour* une continuité de notre activité professionnelle à distance. Alors que le télétravail commençait à faire une entrée timide dans les mœurs comme une des nombreuses solutions au problème écologique et environnemental, nous avons été confrontés, du jour au lendemain, à un confinement quasi-total et à la mise en pratique généralisée du télétravail partout où cela est possible. Dans l'optique d'assurer cette continuité, nous nous sommes précipités sur des plateformes numériques dont nous ne soupçonnions pas l'existence en négligeant, bien souvent, les conditions d'utilisation de ces plateformes. Par nos comportements, nous avons même bousculé le réseau Internet tout entier en atteignant les limites des plateformes numériques.

Alors que cette pandémie a mis en lumière les équipes de santé européennes, la recherche dans le domaine médical a connu quelques bouleversements, en particulier sur les méthodes à adopter en temps de crise. De leur côté, les mathématiciens ont rapidement mis en avant les modèles épidémiologiques simulant l'évolution et le déploiement de la maladie. Les économistes ont parlé de croissance en U , V ou W dans le pire des cas. Tandis que Canal+, Orange ou Free ont gratuitement donné accès à leurs contenus multimédias ou dopé les forfaits de *data* pour soulager le confinement des français, pourquoi les GAFAM¹ apparaissent aussi discrets alors que leur valorisation boursière est supérieure au PIB de bien des États², en particulier de celui de la France ? Comment et pourquoi les systèmes informatiques des hôpitaux ont aussi dû lutter contre les cyberattaques ? Comment le virage forcé de l'enseignement à distance va-t-il affecter ou révolutionner l'enseignement de demain ? Quel avenir pour les MOOC³ ? Autant la mise en confinement a été relativement simple et rapide à mettre en place, autant le déconfinement semble beaucoup plus compliqué : qui, quand, comment ? Est-ce que des simulations de déconfinement ont déjà été réalisées ? Au moment où nous rédigeons cet appel, les responsables politiques sont en pleine réflexion sur ce sujet.

Vous l'aurez compris, notre société savante souhaiterait mettre l'accent sur la science informatique et les outils du numérique qui aident ceux qui luttent contre cette pandémie en présentant, par exemple, une analyse des outils utilisés (efficacité, utilité par rapport aux précédents usages...). Nous pourrions également comparer les

1. Acronyme des géants du web – Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

2. <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-et-societe/nouvelles-economies/gafa-gafam-ou-natu-les-nouveaux-maitres-du-monde/>

3. Acronyme de *Massive Open Online Course*, Formation en ligne ouverte à tous en français.

virus informatiques et biologiques, les réunions présentes et distancielles, étudier le côté éthique, présenter brièvement les différents projets pédagogiques ou de recherche issus de nos institutions (lycées, collèges, départements d'enseignement, associations, laboratoires de recherche, DSI, industries...), basés sur des techniques d'intelligence artificielle ou pas, pour lutter contre, ou au moins survivre à ce type de fléau.

À ces fins, le bulletin 1024 de la Société informatique de France lance un appel à contributions pour le numéro de novembre 2020. Les soumissions devront être envoyées à

`1024@societe-informatique-de-france.fr`

dans le format qui vous convient le mieux (texte brut, office avec une préférence pour L^AT_EX, contenant des images libres de droits) avant le **15 septembre 2020** et ne devront pas excéder une quinzaine de pages au format A5 (marges raisonnables).